



EINGETRAGENE NORM DER SCHWEIZERISCHEN NORMEN-VEREINIGUNG SNV NORME ENREGISTRÉE DE L'ASSOCIATION SUISSE DE NORMALISATION

Remplace la norme SIA 281, septembre 1992

Bitumenhaltige Dichtungsbahnen – Bitumenbahnen (Bitumen- und Polymerbitumen-Dichtungsbahnen) – Geosynthetische Bitumendichtungsbahnen

Membrane impermeabilizzanti – Membrane bituminose (bitume e bitume-polimero) – Membrane geosintetiche bituminose

Bituminous sheeting – Bituminous membrane (Bituminous and polymer-bituminous sheeting) – bituminous geosynthetic barrier

Lés d'étanchéité bitumineux

- Lés bitumineux
 (lés d'étanchéité à base de bitume ou de bitume-polymère)
- Lés géosynthétiques bitumineux

Essais sur produits et matériaux Champs d'application



Éditeur Société suisse des ingénieurs et architectes Case postale, CH-8027 Zurich

La SIA décline toute respon l'application de la présente	sabilité en cas de domm publication.	nages qui pourraient s	urvenir du fait de l'utilis	sation ou de
2007-11 1 ^{re} édition				

TABLE DES MATIÈRES

		Page
Avan	t-propos	. 4
0	Champ d'application	. 5
0.1	Délimitation	. 5
0.2	Références normatives	. 5
0.3	Conditions générales pour la	
	construction (CGC)	
0.4	Dérogations	. 7
0.5	Remarques sur l'application	
	de la norme	. 7
1	Terminologie	. 8
2	Matériaux	. 10
2.1	Étiquetage	. 10
2.2	Désignation des produits	
2.3	Groupes d'application	. 11
2.4	Stockage, manutention	. 12
3	Exécution	. 13
4	Essais	. 14

AVANT-PROPOS

La présente prénorme SIA 281 *Lés d'étanchéité bitumineux* remplace la norme SIA 281, édition 1992. Elle traite des lés bitumineux en conformité avec le comité technique CEN/TC 254 *Feuilles souples d'étanchéité* et des lés d'étanchéité géosynthétiques bitumineux en conformité avec le CEN/TC 189 *Géosynthétiques*. Elle est éditée comme prénorme, une vérification ultérieure devant déterminer dans quelle mesure les normes relatives aux produits et aux essais de la série *Étanchéités* (de la prénorme SIA 280 à la prénorme SIA 285) seront regroupées après l'achèvement de tous les documents.

La reprise des normes européennes dans le domaine des étanchéités, plus spécialement de celles concernant les produits et les essais, a nécessité d'importantes modifications du contenu de la norme SIA 281, édition 1992. En particulier, comme mentionné dans la prénorme SIA 270, il a été tenu compte d'une nette séparation entre normes sur les spécifications et normes sur les essais. Pour la définition des performances requises, il est fait référence aux normes correspondantes sur les spécifications/systèmes.

La présente prénorme apporte en conséquence en premier lieu une vue d'ensemble sur les essais, les désignations et les domaines d'application des lés d'étanchéité bitumineux. Les essais sont conformes aux méthodes d'essais selon les normes européennes.

Dans le chapitre 0.2.4, il est fait référence au projet de norme prEN 14695 Feuilles souples d'étanchéité – Feuilles bitumineuses armées pour l'étanchéité de ponts et autres surfaces en béton circulables par les véhicules – Définitions et caractéristiques. Ce projet de norme européen a été refusé au vote final par une très faible majorité. La Suisse avait recommandé l'approbation du projet de norme prEN 14695. Il a été intégré comme partie importante dans la collection de normes suisses au cours de la révision des normes relatives aux étanchéités. Le projet de norme européen prEN 14695, édition février 2007, est donc provisoirement applicable en Suisse.

Les méthodes d'essais relatives à la vérification de l'exécution sur site ne font pas partie de la présente norme et sont traitées dans les normes suivantes:

- SIA 281/2 Lés d'étanchéité à base de bitume polymère essai de pelage
- SIA 281/3 Lés à base de bitume essai d'arrachement

Commission SIA 281

Sigles des organismes représentés dans la commission SIA 281 Lés d'étanchéité bitumineux

AEAI Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Empa Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche

VERAS Association Suisse des entreprises d'étanchéité

Commission SIA 281 Lés d'étanchéité bitumineux

représentant de

Cantons

Président Manfred Partl, Oeschgen Empa

Gérald Wenger, Delémont

Membres Christian Angst, Hägendorf Institut de contrôle
Andreas Bernhard, Rapperswil Institut de contrôle

Renzo Bianchi, Berthoud
VKF
Jakob Bösch, Winterthour
Ludwig Bucher, Lucerne
Sivotha Hean, Stadel
René Riedweg, Stein am Rhein
Remigi von Büren, Coire
VKRAS
Fabricant
Empa
Fabricant
Cantons

Adoption et mise en vigueur

La Commission centrale des normes et règlements de la SIA a adopté la présente prénorme SIA 281 *Lés d'étan-chéité bitumineux* le 8 septembre 2006.

Elle entre en vigueur en date du 1er septembre 2007.

Elle remplace la norme SIA 281 Lés d'étanchéité en bitume et bitume polymère, performances requises et essais des matériaux, de septembre 1992.

Copyright © 2007 by SIA Zurich

Tous droits réservés, qu'il s'agisse de réimpression même partielle, de reproduction partielle ou complète (photocopie, microcopie, CD-ROM, etc.), d'enregistrement dans des banques de données et de traduction.